



MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON

Avis est par les présentes donné par Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, que le sommaire du rôle d'évaluation foncière devant servir pour l'année 2021, pour la troisième année du rôle triennal 2019-2020-2021, a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2020 et que toute personne peut en prendre connaissance en se rendant au bureau municipal, sis au 49, rue du Couvent, Saint-Simon, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de *la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c.F-2.1)*, toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la MRC des Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision en vertu de l'article 124 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin ;
- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée au bureau de la MRC des Maskoutains, situé au 805, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 5C6 ou y être envoyée par courrier recommandé;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la M.R.C. des Maskoutains et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Saint-Simon, ce 10^e jour de septembre 2020.

Johanne Godin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, ce 10^e jour de septembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 septembre 2020.

Johanne Godin
Directrice générale et secrétaire-trésorière